eurAudit

OFFRES DE SERVICES

PARCOURS N°14

Piste d'Audit fiable

Piste d'Audit
fiable

Valeur n°3

DANS
EXPERT-COMPTABLE
IL Y A
CONSEIL

MEMBRE INDEPENDANT
FRANCE DEFI

14 PARCOURS

Piste d'Audit fiable

Se prémunir d'un redressement de TVA, maîtriser les flux, sécuriser l'organisation de l'entreprise… Que vous émettiez ou receviez des factures, dès lors qu'elles sont sous un format non sécurisé (papier, PDF non signé)*, vous devez mettre en œuvre des contrôles permanents et documentés établissant une piste d'audit fiable entre la facture et la livraison de biens ou prestation de services qui en est le fondement (CGI article 289 VII 1°).

En cas de facture défaillante, l'entreprise risque la remise en cause de la déduction de la TVA d'amont, des pénalités et la remise en cause des exonérations de TVA ainsi que le rejet de la comptabilité.

* Si toutes vos factures émises ou reçues sont sous format électronique sécurisé (par EDI fiscal ou par PDF avec signature électronique RGS), vous n'êtes pas concerné.



1 DIAGNOSTIC « ÉTAT DES LIEUX »
- Typologie du chiffre d'affaires et des achats
- Fait générateur de la comptabilisation
- Données volumétriques
- Régimes TVA
- Descriptif des circuits achats / ventes
- Analyse des modalités de facturation et formats de facture
- Cartographie des processus
- Identification et descriptif des contrôles et documentation

2 REVUE DE CONFORMITÉ
- Conformité des factures avec la réglementation en vigueur
- Modalités de conservation et d'archivage des factures
- Procédures de déclaration TVA (CA3, DEB, DES)

3 ÉVALUATION DES CONTRÔLES EXISTANTS
- Réalité des contrôles sur les opérations facturées
- Définition des adaptations nécessaires

4 MISE EN PLACE DES CONTRÔLES
- Définition des modes opératoires
- Accompagnement des équipes

5 DOCUMENTATION DE LA PAF
- Cartographie des flux
- Cartographie de la facturation et de l'archivage
- Cartographie des contrôles
- Synthèse des procédures achats / ventes

6 PRÉPARATION DU PASSAGE À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉE
- Calendrier réglementaire applicable à votre entreprise
- Étude des solutions possibles
- Choix de la solution
- Choix du modèle ou de la plate-forme en fonction du fonctionnement de votre entreprise, du volume à traiter et des processus déjà automatisés

NOTRE OFFRE À LA CARTE

Module A. Définition des contrôles permanents sur les processus achats / ventes

Module B. Mise en place des contrôles permanents sur les processus achats / ventes

Module C. Conception-rédaction de la documentation de votre PAF

Module D. Préparation au passage à la facture électronique sécurisée

POUR ALLER PLUS LOIN, CONSULTEZ-NOUS POUR :
- Un diagnostic cybersécurité
- Votre mise en conformité RGPD

© Accroche-com'

EURAUDIT 81 Boulevard Lazare Carnot 31000 Toulouse - contact@euraudit.net - 05 61 22 47 70